

Fiche de candidature

## PARTIE 1 : DONNÉES DE BASE

**Informations sur l'expérience candidate** (complétez les informations ci-dessous de manière claire et concise)

<b>Titre de l'expérience</b> : Assemblée citoyenne de Paris		
<b>Nom de la ville ou de la région</b> : Paris		
<b>Pays</b> : France		
<b>Habitants de la ville ou de la région</b> : Parisien.ne.s		
<b>Institution candidate</b> : (nom de la mairie, du département, du gouvernement, de l'institution qui conduit l'expérience soumise) Ville de Paris		
<b>Site web de l'expérience ou de l'institution candidate</b> : <a href="https://www.paris.fr/pages/assemblee-citoyenne-20187">https://www.paris.fr/pages/assemblee-citoyenne-20187</a>		
<b>Profils de réseaux sociaux de l'expérience ou de l'institution</b> :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="https://www.facebook.com/paris">https://www.facebook.com/paris</a></li> <li>• <a href="https://twitter.com/paris">https://twitter.com/paris</a></li> <li>• <a href="https://www.instagram.com/paris_maville/">https://www.instagram.com/paris_maville/</a></li> <li>• <a href="https://www.linkedin.com/company/villedeparis/mycompany/">https://www.linkedin.com/company/villedeparis/mycompany/</a></li> </ul>		
<b>Date de début de l'expérience</b> : Juillet 2021		
<b>Date de finalisation de l'expérience</b> : en cours		
<b>Budget de l'expérience</b> :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget : 40 – 50.000€ / an</li> <li>- RH : un secrétaire général à temps plein, un stagiaire à mi-temps, la mobilisation ponctuelle de plusieurs personnes du service de l'engagement citoyen et associatif (SECA)</li> </ul>		
<b>Type de candidature</b> Veuillez cocher d'un X dans la colonne de droite.	Nouvelle expérience	X
	Innovation sur une expérience existante	
	La continuité d'une expérience	
<b>Type d'expérience</b>	Budget participatif	

Fiche de candidature

<b>Titre de l'expérience</b> : Assemblée citoyenne de Paris		
<p>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite. (il est possible de sélectionner plusieurs)</p>	Planification participative	
	Conseil permanent	X
	Espace / atelier pour le diagnostic, le suivi, etc.	
	Audience / Forum	
	Votation / Référendum	
	Assemblées / Jurys citoyens / Espaces de délibération	X
	Gouvernement électronique/gouvernement ouvert / Plateformes numériques	
	Initiatives citoyennes / Initiative Législative	
	Autres (indiquer lesquels) :	
<p><b>Objectif de l'expérience</b></p> <p>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite. (il est possible de sélectionner plusieurs)</p>	Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation	X
	Intégrer la diversité comme critère d'inclusion	X
	Renforcement communautaire	
	Renforcement de la citoyenneté non organisée	X
	Étendre les droits de la citoyenneté liés à la participation politique	X
	Relier différents outils de participation au sein d'un « écosystème » de démocratie participative	X
	Améliorer la qualité de la prise de décisions publiques grâce à des mécanismes de démocratie participative	X

Fiche de candidature

<b>Titre de l'expérience</b> : Assemblée citoyenne de Paris			
	Améliorer l'efficacité et la performance des mécanismes de démocratie participative		X
	Améliorer l'évaluation et le suivi des mécanismes de démocratie participative		
	Améliorer une politique publique grâce à la participation active des habitants		X
<b>Cadre territorial</b> <i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i> <i>(il est possible de sélectionner plusieurs)</i>	L'ensemble du territoire	Local	X
		Régional	
	Arrondissements		X
	Quartier		
<b>Domaine thématique</b> <i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite.</i> <i>(il est possible de sélectionner plusieurs)</i>	Gouvernance		
	Éducation		
	Transport		
	Gestion urbaine		
	Santé		
	Sécurité		
	Environnement, Changement Climatique et/ou agriculture urbaine		
	Nouveaux mouvements sociaux et associationnisme		
	Culture		
	Logement		
Création d'emploi			

Fiche de candidature

<b>Titre de l'expérience</b> : Assemblée citoyenne de Paris		
	Décentralisation	
	Développement local	
	Formation/préparation	
	Économie et finances	
	Normes juridiques	
	Inclusion sociale	
	Tous	X
	Autres ( <i>indiquer lesquels</i> )	
<p><b>Objectifs de développement durable (ODD) associés à la pratique</b></p> <p><i>Veillez cocher d'un X dans la colonne de droite. (il est possible de sélectionner plusieurs)</i></p> <p><i>Vous pouvez également ajouter les cibles spécifiques</i></p>	<b>ODD1</b> - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
	<b>ODD2</b> - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable	
	<b>ODD3</b> - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges	X
	<b>ODD4</b> - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	X
	<b>ODD5</b> - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	X
	<b>ODD6</b> - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	

Fiche de candidature

<b>Titre de l'expérience</b> : Assemblée citoyenne de Paris		
	<b>ODD7</b> - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	
	<b>ODD8</b> - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
	<b>ODD9</b> - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	
	<b>ODD10</b> - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	X
	<b>ODD11</b> - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	X
	<b>ODD12</b> - Établir des modes de consommation et de production durables	
	<b>ODD13</b> - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions <b>ODD14</b> - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	
	<b>ODD15</b> - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	
	<b>ODD16</b> - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable	
	<b>ODD17</b> - Partenariats pour la réalisation des objectifs	X

## PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

Veillez remplir les champs suivants de manière claire et concise. Vous pouvez ajouter des liens si vous le jugez utile.

Fiche de candidature

### Contexte

En **300 mots maximum**, présentez le contexte culturel, géographique, historique, institutionnel et socio-économique de la ville, du territoire dans lequel se déroule l'expérience.

La ville de Paris est la capitale de la France, exerçant un centralisme économique et politique très important, abritant près de 2,2 millions d'habitants dans un espace urbain très dense.

La collectivité dispose d'un statut particulier, exerçant les compétences d'une commune et d'un département, divisé en 20 arrondissements, son administration accueille près de 55 000 agents permanents. Son budget représente 6,4 milliards d'euros de dépenses de fonctionnement et 1,3 milliards d'euros de dépenses d'investissement en 2020.

La Maire de Paris a choisi de mettre la participation citoyenne au cœur de son action municipale pour construire la ville, au quotidien, avec les Parisien·ne·s.

En plus des formes de participation ancrées de longue date dans les arrondissements comme les Conseils de Quartiers, de nouveaux outils ont ainsi été mis en place: Budget Participatif, Carte Citoyenne-Citoyen, plateforme numérique « *idee.paris* », Volontaires de Paris...

Pour accompagner cette offre participative généreuse en cohérence avec la demande et les aspirations des habitant.es, l'administration de la Ville de Paris s'organise autour du Service de l'Engagement Citoyen et Associatif, regroupant une soixantaine d'agents.

### Antécédents

Expliquez les précédents et les origines de l'expérience : s'il s'agit de l'innovation d'une expérience existante, quelles sont ses origines, s'il s'agit d'une nouvelle expérience, quels sont les antécédents de participation dans votre ville/municipalité/région. Vous pouvez également indiquer si vous avez été inspiré par des expériences dans d'autres villes/pays. (**300 mots maximum**).

L'Assemblée citoyenne émane directement des propositions formulées par des Parisiennes et Parisiens lors de la conférence de consensus lancée par la Ville de Paris en 2019, en écho au grand débat national. Cette concertation de plus de deux mois a donné lieu à la première délibération citoyenne de France votée par le Conseil de Paris et ayant la même force juridique que toutes les autres délibérations votées.

Plusieurs initiatives permettent déjà aux citoyennes et citoyens de contribuer aux politiques municipales (budget participatif, conseils consultatifs, panels et conférences citoyennes, etc.). L'ambition de l'Assemblée citoyenne est inédite reste cependant inédite : elle met à disposition de ses membres de nouveaux outils pour se former, découvrir et décrypter les sujets municipaux, mieux comprendre le fonctionnement de la Ville de Paris et des services publics, insuffler de nouvelles idées et peser sur la décision publique en lien direct avec la maire de paris, l'exécutif et le Conseil de Paris.

De nombreuses instances, lieux, acteurs, permettent aux Parisien.nes de participer à

## Fiche de candidature

l'élaboration des projets qui feront le Paris demain. De nombreuses ressources et outils sont à disposition des habitant.es.

Les instances de démocratie participative parisiennes :

- L'Assemblée citoyenne
- Le Conseil Parisien des Européens
- Le Conseil parisien de la jeunesse
- Le conseil des générations futures
- Le conseil parisien des associations
- Le conseil de la nuit

Les outils sur une nouvelle politique publique :

- Consultations en ligne sur *décider.paris* (lancement 2022)
- Panel citoyen
- Jury citoyen
- Conférence citoyenne

Les outils pour proposer un projet ou une idée :

- Le budget participatif
- Embellir
- *décider.paris* (volet proposition)

Les outils pour augmenter son pouvoir d'agir et/ou s'engager :

- La carte citoyenne
- Les volontaires de Paris
- Les ateliers citoyens

Les tiers-lieux pour passer à l'action :

- Les kiosques citoyens
- L'Académie du Climat
- La Fabrique des solidarités
- Quartier Jeunes : QJ, le QG des jeunes Parisien.ne.s

L'une des missions de l'Assemblée et de tisser du lien entre certains outils et instances préexistants.

### Objectifs de l'expérience

Parmi les objectifs énumérés dans la partie 1, lequel est, selon vous, le plus important, et indiquez d'autres objectifs remarquables de l'expérience (en **100 mots maximum**).

Parmi les objectifs énumérés, « Étendre les droits de la citoyenneté liés à la participation politique » semble être l'entrée principale de l'Assemblée citoyenne, celle-ci disposant de prérogatives inédites permettant aux citoyens membres de produire des délibérations soumises au Conseil de Paris, innovation majeure de cette instance et lien direct à la décision.

Le second objectif serait le suivant « Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation », la mobilisation des membres de l'Assemblée citoyenne étant réalisée à partir d'un tirage au sort pondéré par quatre critères sociodémographiques : âge, genre, niveau de diplôme, arrondissement d'habitation. Cette recherche d'égalité de participation passe

## Fiche de candidature

également par un accompagnement des tirés au sort afin de réduire leur sentiment d'illégitimité ressenti potentiel (formation à la prise de parole en public, décryptage de l'actualité...)

### Méthodologie

Décrivez la méthodologie de l'expérience : phases du processus, canaux de participation (300 mots maximum).

L'Assemblée citoyenne est une instance permanente de démocratie délibérative dont les membres sont renouvelés tous les 12 à 18 mois.

100 parisiens de 16 ans et plus sont mobilisés par tirage au sort et s'inscrivent dans un processus évolutif qui, pour la première mandature, suit les phases suivantes :

1. Phase de découverte et d'apprentissage :

- Détermination de trois groupes thématiques recouvrant la quasi intégralité des champs de compétences de la Ville : Social – Éducation, Environnement, Espace public
- Veille citoyenne sur l'actualité parisienne, cible des sujets prioritaires de chaque groupe thématique
- Ateliers de travail mensuels : auditions d'experts et d'agents, délibération, production, détermination d'un objet prioritaire de travail
- Interpellations, questions et échanges avec la maire et l'exécutif
- Temps optionnels de formations sur des « compétences citoyennes » : décryptage de l'actualité, prise de parole en public

2. Point d'étape : les trois ateliers thématiques remettent à l'exécutif un « Carnet de synthèse », objet de parole collective des ateliers rassemblant leurs productions à date et permettant d'interpeller les élus et directions de la Ville.

Des mandats politiques sont affinés sur base des carnets de synthèse afin de déterminer des objets soumis à la délibération collective des membres de l'Assemblée citoyenne.

3. Phase d'approfondissement :

L'Assemblée renforce son travail d'investigation sur les objets déterminés : auditions d'élus, personnalités qualifiées issues de la société civile, d'agents ; apports d'informations contradictoires et expertises pluralistes ; visite de terrain ; temps délibératifs...

Possibilités en cours de route :

- Formulation d'une Question d'actualité à l'exécutif, en Conseil de Paris,
- Activer un jury citoyen.

4. Possibilités au terme du travail :

- Formulation d'un vœu au Conseil de Paris,



*Fiche de candidature*

- Déclencher une Mission d'information et d'évaluation citoyenne,
- Soumission d'une délibération citoyenne au Conseil de Paris.

### **Innovation**

*Expliquez ce que vous considérez comme l'aspect le plus innovant de cette pratique.  
(Maximum 150 mots)*

L'Assemblée citoyenne est marquée par quatre marqueurs forts d'innovation :

- Cette Assemblée dispose d'un degré d'autosaisine important en première instance : les 100 membres déterminent eux-mêmes les objets de travail qui leur semblent prioritaires à travailler, pour eux comme pour les parisiens dans leur ensemble.
- Il s'agit d'une instance délibérative qui dispose de prérogatives extrêmement importantes, avec un lien direct à l'exécutif politique, au Conseil de Paris et donc à la décision politique : aucune instance participative ne disposait jusqu'alors de la capacité de formuler une question d'actualité, de formuler un vœu en Conseil de Paris et de soumettre une délibération citoyenne au Conseil.
- Il s'agit d'une assemblée permanente dont les membres sont renouvelés tous les 12 à 18 mois – hybridation donc entre :
  - o Des dispositifs délibératifs courts, type « mini-publics » (conférence de consensus ou jury citoyen)
  - o Des instances permanentes de toutes sortes (conseil de quartier, conseil de développement...)
  - o Des « conventions citoyennes », nouveau modèle s'approchant de « mini-public grand format ».
- Enfin, les membres de cette instance permanente sont indemnisés pour leurs participations aux temps de travail, sur le même principe et sur des montants similaires aux jurés d'assises (élément rare sur des temps délibératifs longs).

### **Inclusion**

*Soulignez l'importance d'inclure autant de groupes et de populations diversifiés que possible et comment vous y êtes parvenu. (Maximum 150 mots)*

La création de l'Assemblée citoyenne part du postulat que l'un des critères majeurs de la qualité de délibération collective est celui de diversité des individus qui constituent le groupe, idée renforcée par la théorie démocratique universitaire.

La délibération collective et publique, échange d'informations et d'arguments entre citoyens égaux, est un outil de renforcement de la démocratie et de légitimation de la prise de décision politique.

Dès lors, les inégalités matérielles et symboliques imposent de recourir au tirage au sort pondéré, afin de s'assurer de certains critères de représentation. Dans le cas de l'Assemblée citoyenne parisienne :

- La parité femmes hommes
- La diversité des classes d'âges (16 ans et plus)

*Fiche de candidature*

- La diversité des classes sociales (par le niveau de diplôme)
- La diversité géographique du territoire (représentation des arrondissements)

**Communication**

*Quelle a été la stratégie et les canaux de communication de l'expérience pour que la population soit au courant et s'implique. (Maximum 150 mots)*

Le tirage au sort des membres de l'Assemblée citoyenne a été réalisé sur les listes électorales de la Ville ainsi que sur la liste des titulaires de la « Carte citoyenne » de la Ville (habitants de 16 à 17 ans et extracommunautaires). Ce sont ainsi 7000 parisiens qui ont reçu un courrier les invitant à manifester leur intérêt à participer à la démarche, accompagné d'une foire aux questions, d'une invitation de la maire et de l'adjointe à la participation citoyenne, d'une « hotline » téléphonique et d'un accueil des parents dont les enfants ont été tirés au sort.

Un important travail de communication interne à la Ville, indispensable afin d'embarquer l'ensemble des élu.es et des directions concernées et faire évoluer les pratiques, est par ailleurs réalisé : newsletter, présentation à l'ensemble des cadres dirigeants, présentation à l'ensemble des élu.es, etc.

L'Assemblée citoyenne et son règlement intérieur ont par ailleurs fait l'objet d'une délibération en Conseil de Paris permettant ainsi un véritable débat politique et une visibilité importante.

Un espace dédié sur le site de la Ville est en cours de construction afin de faciliter la transparence des travaux (comptes rendus des plénières, liste des membres de l'Assemblée, décisions prises, etc.)

Le travail étant en cours, la communication passe principalement pour l'heure par les réseaux sociaux de la Ville et des élu.es.

**Articulation avec d'autres acteurs**

*Expliquez comment l'expérience s'est articulée avec différents acteurs et processus simultanés ou préexistants. Quels rôles ces participants ont-ils assumé ? Et quel a été le degré de réussite de cette articulation. (Maximum 150 mots)*

L'articulation de l'Assemblée citoyenne avec d'autres acteurs est triple :

- Elle cherche à créer du lien avec les autres instances et dispositifs de la Ville de Paris, en s'appuyant sur les membres de ces instances et leurs travaux pour nourrir ses propres réflexions. Ainsi, le groupe thématique « Environnement » de l'Assemblée a auditionné le Conseil des Générations Futures qui a remis à l'exécutif un rapport « Paris Ville verte 2030 », il travaille également avec le GREC francilien (groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique en Île-de-France) ; le groupe « Social – Éducation » a auditionné des conseils citoyens en politique de la ville ; etc.
- Elle doit s'appuyer et être en dialogue permanent avec les agents des directions de la Ville, afin de monter en compétence sur le fonctionnement de l'administration, sur les champs thématiques objets de son travail, mais également afin que ses travaux aboutissent de façon concrète et appliquée dans le champ des politiques publiques.

## Fiche de candidature

- Elle se doit enfin de créer du lien avec la société civile organisée, a minima dans sa montée en compétence sur les objets de travail. Les membres de l'Assemblée ont ainsi rencontré l'Agence parisienne d'urbanisme (Apar), ont visité l'Académie du Climat, etc.

### Évaluation

Quels mécanismes d'évaluation ont été mis en place ? Développez si les citoyens ont été impliqués dans l'évaluation de la pratique (300 mots maximum).

La Fédération pour l'Innovation en Démocratie Europe (FIDE) composée d'experts et chercheurs spécialisés dans l'innovation démocratique, a été chargée de remettre un rapport à l'exécutif parisien afin de « mettre sur pieds « l'assemblée des Parisiens » demandée dans la délibération citoyenne de septembre 2019 ». Le design de l'Assemblée citoyenne est en grande partie issu de ce rapport en date de mai 2021.

Un Comité de garants a par la suite été mis en place, composé de membre de la FIDE : Loïc Blondiaux (Paris 1), Claudia Chwalisz (OCDE), Yves Dejaeghere (Leuven / Antwerp / FIDE), Yves Sintomer (Paris8). Il participe au suivi de la démarche, exerce un regard critique qui permet la marche expérimentale progressive de cette innovation démocratique.

Les membres de l'Assemblée citoyenne peuvent saisir à tout moment ce Comité de garants, sur la forme comme sur le fond.

Par ailleurs, un travail d'évaluation *in itinere* est en cours. Il donnera lieu à un travail avec les membres de l'Assemblée ainsi qu'à un travail interne avec les directions et les élu.es à l'issue du premier mandat.

### Impacts et résultats

Décrivez les impacts et les résultats du processus. Combien de personnes ont participé et leurs profils. Quels ont été les impacts sur les politiques publiques, sur le fonctionnement de l'administration et sur les citoyens. (300 mots maximum)

Lancée en novembre 2021, la première mandature de l'Assemblée citoyenne va entamer sa 2<sup>e</sup> phase en septembre 2022.

Le premier semestre de travail a permis le déploiement d'une « phase 1 » de découverte et d'apprentissage pour les membres, qui se sont constitués en trois groupes thématiques : Social – Éducation, Environnement, Espace public. Ainsi, de novembre à juin 2022, chaque membre a pu participer à :

- 5 séances plénières, en présence de l'exécutif parisien dont la maire de Paris
- 4 à 5 ateliers thématiques de travail, comprenant des visites sur site, des auditions d'experts et des temps délibératifs

## Fiche de candidature

- 2 formations complémentaires dites de « compétences citoyennes » : prise de parole en public, décryptage des médias et de l'actualité.

Cette première phase a donné lieu à la production de trois « Carnets de synthèse » thématiques priorisant les objets à travailler selon les membres.

### Atelier Social-Éducation :

- Favoriser la cohésion, le vivre-ensemble, la solidarité, en particulier pour les personnes en difficulté
- Combattre les inégalités d'accès à l'éducation et le décrochage scolaire

### Atelier Environnement :

Exploration des enjeux thermiques en ce qu'ils entraînent des conséquences environnementales, socio-économiques et de santé ; dans l'objectif de travailler sur des préconisations sur :

- La rénovation énergétique des logements
- La végétalisation de l'espace public et du bâti

### Atelier Espace public :

- Propreté des espaces publics : verbalisation des incivilités, travail sur l'éducation, la sensibilisation, construction d'indicateurs objectifs pour mesurer l'évolution de la propreté
- Respect des espaces piétons – en particulier des trottoirs : démarche « code de la rue ».

En itération avec l'exécutif et les directions opérationnelles de la Ville, ces priorisations donneront lieu à un mandat précisé à l'égard de l'Assemblée par les élu.es.

La phase 2, d'approfondissement et de propositions, permettra d'aboutir à des productions concrètes par chaque atelier thématique, s'inscrivant dans les politiques publiques de différentes manières possibles.

## PARTIE 3 : RÉSUMÉ DE L'EXPÉRIENCE

### **Résumé de l'expérience**

*Un résumé de l'expérience : origine, objectifs, fonctionnement, résultats, le suivi et l'évaluation (N'hésitez pas à répéter des aspects déjà écrits auparavant, ce résumé est celui qui sera partagé sur la plateforme numérique pour l'évaluation ouverte et dans la publication du prix). (En 500 mots maximum)*

L'Assemblée citoyenne émane directement des propositions formulées par des Parisiennes et Parisiens lors de la conférence de consensus lancée par la Ville de Paris en 2019, en écho au grand débat national.

Si plusieurs initiatives permettent déjà aux citoyennes et citoyens de donner leurs avis (budget participatif, conseils consultatifs, panels et conférences citoyennes, etc.) l'ambition

## *Fiche de candidature*

de l'Assemblée citoyenne est inédite. Elle met à disposition de ses membres de nouveaux outils pour se former, découvrir et décrypter les sujets municipaux, mieux comprendre le fonctionnement de la Ville de Paris et des services publics, insuffler de nouvelles idées et peser sur la décision publique.

La Fédération pour l'Innovation en Démocratie Europe (FIDE) composée d'experts et chercheurs spécialisés dans l'innovation démocratique, a été chargée de remettre un rapport à l'exécutif parisien afin de penser le design de « l'assemblée des Parisiens » demandée dans la délibération citoyenne de septembre 2019. Le processus est en grande partie issu de ce rapport en date de mai 2021.

L'Assemblée citoyenne est une instance permanente de démocratie délibérative dont les membres sont renouvelés tous les 12 à 18 mois. 100 parisiens de 16 ans et plus sont mobilisés par tirage au sort pondéré, afin de s'assurer de certains critères de représentation : la parité femmes hommes, la diversité des classes d'âges, la diversité des classes sociales (par le niveau de diplôme), la diversité géographique du territoire (représentation des arrondissements).

L'objectif de l'Assemblée : Prendre part directement à la fabrique de la décision publique.

Comment :

1. En effectuant une veille citoyenne
2. En ciblant les sujets prioritaires
3. En les décryptant, les analysant, les questionnant, les évaluant
4. En émettant des propositions

Avec quels outils :

- En travaillant en groupes de travail, sur 3 grandes thématiques : Social – Éducation, Environnement, Espace public
- En prenant le pouls de Paris dans les médias (revue de presse, décryptages...)
- En travaillant avec les autres instances participatives parisiennes
- À l'aide de temps de formation
- En interpellant les directions et les élu.es de la Ville, en les auditionnant, en posant une question d'actualité en Conseil de Paris ou en activant une mission d'évaluation citoyenne
- En activant et pilotant un jury citoyen sur une question précise

Pour aboutir à quoi :

- Soumettre un vœu au Conseil de Paris.
- Soumettre l'adoption d'une délibération citoyenne au Conseil de Paris.
- Co-construire directement une politique publique, un plan d'action, mettre à l'agenda un sujet prioritaire pour les citoyens.

Lancée en novembre 2021, la première mandature de l'Assemblée citoyenne va entamer sa 2<sup>e</sup> phase en septembre 2022.

Le premier semestre de travail a permis le déploiement d'une « phase 1 » de découverte et d'apprentissage pour les membres.

*Fiche de candidature*

Cette première phase a donné lieu à la production de trois « Carnets de synthèse » thématiques priorisant les objets à travailler selon les membres.

En itération avec l'exécutif et les directions opérationnelles de la Ville, ces priorisations donneront lieu à un mandat précisé à l'égard de l'Assemblée par les élu.es. La phase 2, d'approfondissement et de propositions, permettra d'aboutir à des productions concrètes par chaque atelier thématique, s'inscrivant dans les politiques publiques de différentes manières possibles.

**Nous vous invitons à partager des pièces jointes pour mieux illustrer votre expérience : vidéos, photos, documents..... Vous pouvez les envoyer via un système de livraison de documents volumineux tel que WeTransfer, Dropbox ou Google Drive.**